

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre Canton de Vaud – CFF

### **Le canton de Vaud et les CFF signent aux ateliers d'Yverdon-les-Bains un programme de travail conjoint et ambitieux**

La présidente du Conseil d'Etat vaudois, Nuria Gorrite, cheffe du département des Infrastructures et des Ressources humaines, et le CEO des CFF Andreas Meyer se sont rencontrés aujourd'hui aux ateliers d'Yverdon-les-Bains. L'occasion de visiter l'un des plus grands centres d'entretien du matériel roulant de Suisse, qui devrait être amené à se développer encore, et de signer la « Perspective générale Vaud ». Ce programme de travail conjoint trace les grandes lignes du développement ferroviaire des prochaines années dans le canton. Jusqu'en 2030, ce sont près de 2.5 milliards de francs qui seront investis dans le renouvellement et le développement des infrastructures (gares et installations ferroviaires) pour améliorer la qualité de vie dans le canton de Vaud. Le Canton souhaite également le lancement d'études pour développer à long terme les lignes Lausanne-Genève et Lausanne-Berne.

La visite des ateliers d'Yverdon-les-Bains, l'un des plus grands sites d'entretien du matériel roulant de Suisse, a permis de rappeler son importance pour les CFF et pour le Canton de Vaud. Les CFF, qui comptent plus de 2800 collaboratrices et collaborateurs dans le canton, emploient sur le site des ateliers plus de 600 personnes réparties dans 25 corps de métiers différents. Les Ateliers sont spécialisés dans la maintenance lourde et la modernisation du matériel roulant de la division voyageurs (locomotives, rames et automotrices) ainsi que la révision de composants.

Le nombre de places de travail dans les ateliers a augmenté de 165% depuis 2010. Chaque année, une centaine de locomotives ou de rames ICN, 600 bogies, 1350 moteurs de traction, 1400 essieux sont entretenus à Yverdon-les-Bains. La « Perspective générale Vaud », signée ce jeudi 1<sup>er</sup> novembre par les autorités cantonales vaudoises et les CFF, évoque la volonté commune de développer encore ce site, qui devrait à terme s'agrandir pour accueillir l'entretien des nouveaux trains à deux niveaux du trafic grandes lignes des CFF, qui entreront progressivement en service au changement d'horaire du 9 décembre 2018.

En signant cette « Perspective générale », identifiant six périmètres de développements et cinquante mesures, le Canton de Vaud et les CFF confirment la volonté des

partenaires de poursuivre ensemble les aménagements de l'offre de transport voyageurs et marchandises, de l'infrastructure et de l'urbanisation autour des gares actuelles et futures pour permettre un développement coordonné sur le long terme.

Le Canton de Vaud a également exprimé le souhait de lancer des études afin de développer fortement les lignes ferroviaires menant au principal nœud ferroviaire romand: celui de Lausanne-Renens. Il s'agit notamment de chercher des solutions pour augmenter la capacité ferroviaire en direction de Genève et diminuer le temps de parcours vers Berne une fois l'étape d'aménagement ferroviaire PRODES 2030-35 achevée.

Ce n'est donc pas un hasard si les CFF et le Canton ont choisi un lieu hautement symbolique pour réaffirmer leur volonté d'œuvrer conjointement au développement harmonieux de la mobilité dans le canton, d'aligner leurs visions, de rechercher des synergies et de potentialiser les opportunités immobilières.

Les deux partenaires ont convenu d'éditer au printemps prochain une brochure commune qui détaillera plus précisément les périmètres prioritaires de développements pour répondre aux besoins des Vaudoises et des Vaudois, améliorer leur qualité de vie et préparer la mobilité de demain.

Le Canton présentera également l'année prochaine en détail le périmètre des études qui chercheront des solutions pour, entre autres, diminuer le temps de parcours entre Berne et Lausanne et réaliser quatre voies entre Lausanne et Genève.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 1 novembre 2018

## **RENSEIGNEMENTS**

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État,

021 316 70 01

DIRH, Mehdi-Stéphane Prin, délégué départemental à la communication,

021 316 70 08

Service de presse, CFF,

051 220 43 43